



Communiqué de presse

Jeudi 30 avril 2020

La Ville de Paris lance la livraison à domicile de produits des marchés alimentaires parisiens

La Ville de Paris lance la livraison à domicile de produits de commerçants de tous les marchés alimentaires parisiens pour répondre à la demande des Parisiens de s'alimenter en produits frais en cette période de confinement.

Les deux délégataires, responsables de la gestion des marchés pour le compte de la Ville de Paris, offrent dès aujourd'hui la possibilité de [commander en ligne les produits de commerçants alimentaires](#). En fonction de leur arrondissement, les Parisiens pourront composer leur panier ou retrouver une offre de paniers par type de produits (boucherie, crèmerie, poissonnerie, etc), les payer en ligne et se les faire livrer à domicile sous 3 jours, pour 5,90 € en frais de livraison. Cette plateforme sera enrichie et améliorée progressivement.

Depuis le début du confinement, élu-e-s et services municipaux se mobilisent pour fournir une alimentation de qualité aux Parisiens qui en ont le plus besoin, notamment au travers des actions suivantes :

- Une aide financière exceptionnelle a été apportée aux personnes les plus fragilisées par la crise, via la Caisse d'allocations familiales (CAF), pour un montant total de 3,5 M€ ;
- 3 grands centres de distribution alimentaire supplémentaires fournissant 5000 repas par jour aux plus démunis, ont été ouverts ;
- Le retrait de commandes, en plus des livraisons, de commerçants des marchés couverts (Enfants rouges (3e), Saint-Germain (6e), Saint-Martin (10e), Saint-Quentin (10e), Beauvau (12e), Passy (16e), Ternes (17e), Batignolles (17e), La Chapelle (18e) est désormais possible, à l'entrée des marchés, grâce au travail mené conjointement avec la Préfecture de Police, les délégataires et les commerçants ;
- Des « Paniers des essentiels » comprenant 10 kilos de fruits et légumes sont vendus 20 € aux parisiens fragilisés par la période, depuis le samedi 25 avril, sur inscription préalable auprès des mairies d'arrondissement, des centres sociaux, CASVP, ou via le 3975.

La Ville est pleinement mobilisée afin de soutenir ses commerces avec cette nouvelle proposition de livraison des paniers des marchés de la Ville. Ces commerces sont essentiels à la vie de la cité et au maintien du lien social.

Pour offrir une visibilité aux commerçants de proximité et rendre service aux Parisiens isolés, la Ville a également mis en place une carte en ligne sur paris.fr recensant près de 900 commerçants pratiquant la livraison.

L'objectif de la Ville de Paris est de pouvoir rouvrir, en concertation avec la Préfecture de Police, tous les marchés alimentaires parisiens, couverts et découverts, dès que la situation épidémiologique le permettra, dans des conditions respectant les consignes sanitaires, afin de permettre aux Parisiens de retrouver une offre accessible de produits frais.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr